

A PROPOS DU CONGRÈS «FORCE OUVRIÈRE» DE LA RÉGION PARISIENNE...

Le Congrès de l'*Union des syndicats confédérés Force Ouvrière de la Région Parisienne* qui vient de se tenir à Chaville suggère quelques réflexions. Disons d'abord que ses assises ont manqué de couleurs. Si l'on peut considérer comme louable le souci d'éviter les heurts entre les hommes, qui anime les responsables de l'U.D., on peut considérer comme néfaste tout ce qui entrave le choc des idées. Certes, les militants anarcho-syndicalistes, Riguidel, Martin, Suzy et moi-même, ainsi que Renard et Pallerdet ont essayé de lancer le débat, mais ce débat à la tribune du Congrès est resté un monologue.

Peut-être y a-t-il là une certaine responsabilité de la minorité F.O. qui bien qu'armée de sa déclaration qui dans un «*Préambule à la constitution d'une minorité*» a hésité à aborder franchement les problèmes, facilitant les manœuvres nouées hors Congrès par des hommes plus préoccupés des tripatouillages politiques que de la défense des principes du syndicalisme.

De toute manière une chape de plomb pèse sur ces Congrès; c'est l'élection ou la réélection à la Commission Exécutive et aux postes de responsabilité. Personne ne veut se «*mouiller*». Gare à l'homme qui monte à la tribune pour rompre avec les tranquillisants officiellement administrés par le Bureau confédéral. Le moins qu'il puisse lui arriver c'est de finir en queue de peloton sinon de rester sur le pavé. Cette vérité les malins la connaissent bien; ils s'en inspirent et on a pu voir dans ce Congrès, ou plutôt, on n'a pas vu un seul des adeptes de monsieur Guy Mollet venir y défendre les idées géniales du patron en matière économique.

Tout ce passe donc, en commission. Là en petit groupe, les militants se débrident et comme ce fut le cas à ce Congrès, il en sort un travail fructueux. Mais on ne m'empêchera pas de penser que le jeu est faussé. Les commissions sont moins constituées pour créer que pour mettre noir sur blanc les idées débattues en séance plénière, encore faut-il qu'il y ait débat et que les membres des commissions assistent à ces débats, ce qui est impossible lorsque ces commissions siègent dans une salle à part. Il fut un temps où les commissions se réunissaient en séance de nuit, ce qui permettait aux commissaires d'y participer et on peut regretter que cette excellente méthode ait été abandonnée.

Les résolutions présentées au Congrès sont bonnes; elles ont été élaborées en tenant largement compte de l'avis de la minorité qui s'était dégagée au Congrès confédéral et pourtant j'ai voté contre la résolution sur l'orientation, la meilleure peut-être et j'ai été le seul; je veux m'en expliquer ici.

J'avais au cours de l'intervention que j'ai faite mis l'accent sur le problème des cadres, sur la hiérarchie des salaires, sur la multiplicité des primes, autant d'éléments qui contribuent à diviser, à morceler le monde du travail. J'avais attiré l'attention sur la façon dont les classes dirigeantes distribuaient le profit, non pas sous forme de dividendes comme aux temps «*bénis*» du capitalisme libéral, mais sous la forme d'un sursalaire distribué sans retenue aux hauts cadres et j'avais signalé la répercussion de cette nouvelle méthode du capitalisme, sur les cadres encore syndiqués, chez nous, mais subissant l'attraction de la puissante *Fédération des Cadres*, citant une partie de l'article que j'ai écrit dans *Le Monde libertaire* à ce sujet: «*Les directeurs*». Or cette résolution, fort bonne je l'ai déjà dit, ne reprenait aucune de ces revendications de structures que j'avais préconisées. Une résolution de Congrès aussi belle soit-elle se juge à ses fruits et les fruits de l'orientation ce sont les revendications. J'ai voté contre et j'ai pris date. Il n'est pas possible de redistribuer de façon plus équitable le revenu national sans resserrer l'éventail des salaires et cela pas seulement pour des raisons économiques, peut-être négligeables, mais pour des raisons morales. On ne mobilisera plus les masses sur des Professionnels hiérarchisés et les résultats que cette hiérarchisation a donnés en Russie devraient ouvrir les yeux à des syndicalistes malades d'anticommunisme.

Les militants anarcho-syndicalistes ne doivent pas se leurrer, les revendications de salaires sont des palliatifs qui réussissent tout juste à maintenir les avantages acquis, contrebattus qu'elles sont par la hausse continue des prix. Certes, elles sont nécessaires et doivent être maintenues, mais leur efficacité est conditionnée par les revendications de structures qui visent à modifier le caractère des classes et parmi ces revendications de structures, il n'en est pas de plus urgente à populariser que «*le rétrécissement de l'éventail des salaires*» et «*l'intégration de toutes les primes au montant du salaire horaire*».

Maurice JOYEUX.
